

**PROCES VERBAL DU CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE
DU JEUDI 04 DECEMBRE 2014**

Le conseil académique de la vie lycéenne s'est réuni le jeudi 04 décembre 2014 à 14h 30, au Rectorat site de Terreville, sous la présidence de Madame la Rectrice de l'Académie, Catherine BERTHO LAVENIR.

Etaient présents :

- Représentants de l'administration

Catherine BERTHO LAVENIR	Rectrice de l'Académie
Franck DARTIALH	Proviseur à la Vie Scolaire
Eugène BARBE	IA-IPR des établissements et de la Vie scolaire
Ginette KEKLARD	Proviseure, LP Dillon
Martin KALALA	Proviseur adjoint, LGT Bellevue
Danielle NONONE	Proviseure-adjointe, LGT Joseph Gaillard
Daniel NISAS	Proviseur adjoint, LP Jean-Joseph Dumas
Catherine DELATTRE	Médecin scolaire, représentant le Docteur Florise BOTTIUS, CTR
Antoinise NANDOR	Conseillère Principale d'Education, LPO Hôtelier Nord Caraïbes
Thierry MONTANUS	Conseiller Principal d'Education, LPO Acajou 2
Evelyne LUC-CAYOL	Directrice de Centre d'Information et d'orientation du Lamentin
Thivisiau ROHOU	Délégué Académique à la Vie Lycéenne

- Représentants des Associations de parents d'élèves

Jacqueline BODARD Représentante FCPE (titulaire)

- Représentants du Conseil départemental de la jeunesse (CDJ)

Kévin FLORIAN (titulaire)

- **Représentants des lycéens :**

LOUIS-MARIE	Johany	LGT Victor Schoelcher	T L
TAILAME	Vincent	LGT Victor Schoelcher	BTS MUC1
LARCHER	Aylis	LGT Joseph Gaillard	T STMG
FERROL	Sacha	LPO Saint James	1ère STD2
CONSTANTIN	Ashille	LGT Victor Schoelcher	T L
COUTURIER	Ornella	LP André Alier	TGA1
PAYET	Benjamin	LP Dillon	TPCOM
OSTAN	David	LP André Alier	TPLT
CAROLE	Lauryl	LPO Acajou 2	T L
TRARIEUX	Léa	LGT Centre Sud	T L
FANNY	Laurence	LGT Acajou 1	T L
LAVAU	Laurencia	LGT Centre Sud	T STMG
ZAPHA	Aude	LGT Centre Sud	T STMG
DOLLY	Soraya	LP Place d'Armes	T ARCU
PREVOST	Diana	LP Léopold Bissol	1ère TEBB
MODESTIN	Clémence	LPO Joseph Pernock	BTS (1ère année)
NOLBAS	Alicia	LPO Joseph Pernock	2nde

Absentes excusés :

- Mme HEJOAKA, Provisseure Adjointe au LPO La Jetée
- Mme MARTIAL Murielle, Assistante sociale
- Mme Anne-Marie KANSE-LAHELY, Responsable de la DMVE

Absents :

- **Représentant du Conseil Régional**

Daniel ROBIN

- **Représentants des Associations de parents d'élèves**

Patrice LAMOTTE

Représentant UPEM (titulaire)

Françoise DOLMEN

Représentante PEEP (titulaire)

- **Représentants des lycéens :**

FANCHONE	Sarah	LP Place d'Armes	2 VENTE
TYBURN	Aurély	LP Frantz Fanon	2ASSP
LOUISOR	Alexis	LPO Joseph Pernock	T APR

Madame la Rectrice ouvre la séance à 14h 35, le quorum étant atteint.

I – Ouverture du C.A.V.L par Mme la Rectrice

Madame la Rectrice exprime sa joie de retrouver les membres du CAVL ainsi que les nouveaux représentants de la vie lycéenne. Elle félicite les lycéens pour leur engagement et leur assure son soutien ainsi que celui des chefs d'établissement et des cadres de l'Académie.

Puis Madame la Rectrice revient sur la dernière élection du 28 novembre 2014 et rappelle les objectifs du CAVL et la légitimité des élus lycéens :

- porte-paroles auprès de différents interlocuteurs,
- proposition d'actions organisatrices de la vie collective,
- prolongement de ce qui se passe dans les établissements.

Les élus apprendront au sein du CAVL à fédérer les énergies, à avoir une position de responsable et mettre en place des projets répondant aux sollicitations des jeunes afin d'en récolter les fruits, dans l'intérêt collectif.

Les membres du CAVL sont ensuite invités à se présenter.

II - Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour qui comportait 10 points est validé à l'unanimité par les membres du conseil.

III – Election du représentant de l'Académie au CNVL

M. ROHOU, DAVL explique le fonctionnement du CNVL. Il donne ensuite la parole aux candidats pour leur profession de foi.

Présentation des candidats et de leur programme :

- **Melle ZAPHA Aude Terminale STMG au LGT Centre Sud et Melle FERROLE Sacha (suppléante) Première STD2A au LP St James** se présentent et proposent le programme d'actions suivant :

- Améliorer la performance des élèves par la motivation, prévention des échecs et l'amélioration des résultats
- Valoriser l'Académie de la Martinique, pas assez reconnue à l'extérieur, faire reconnaître ses valeurs.
- Sensibiliser les jeunes sur la violence
- Mettre en place une journée « sport et culture en Inter-lycées ».

- **Melle Léa TRARIEUX Terminale L au Lycée Centre Sud de Ducos** souhaite :

- Poursuivre le travail mené au niveau National et relayé sur la Martinique.
 - Mettre en place une journée ou un forum inter-lycées, inter-CVL et inter-régions de la Caraïbe,
 - Renforcer la formation des élèves aux premiers secours et la prévention des risques majeurs
- Son suppléant : Vincent TAILAME** en BTS au Lycée Victor Schœlcher la soutient en tant qu'ancien représentant CAVL.

- **Melles DOLLY Sorraya Terminale ARCU au LP Place d'armes et Melle NOLBBAS Alicia, élève de Seconde au LPO Joseph Pernock** veulent :

- Poursuivre le travail mené les années précédentes avec volonté et persévérance
- Promouvoir les projets entre la Martinique et les autres îles de la Caraïbe.
- Donner la parole aux jeunes de la Martinique.

Organisation du scrutin

Mme PRECART présente les modalités d'organisation de cette élection.

3 représentants des lycéens au CAVL se sont portés candidats à l'élection du représentant des lycéens au Conseil national de la vie lycéenne. Chaque nom de candidat titulaire est accompagné du nom d'un candidat suppléant (voir liste de candidatures)

Résultats de l'élection

1^{er} tour

Nombre d'inscrits : 20

Nombre de votants : 17

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Ont obtenu :	Pourcentage de voix
Titulaire : DOLLY Soraya : L.P Place d'Armes Tle ARCU : 3 voix	17,55%
Suppléant : NOLBAS Alicia : LPO Joseph Pernock 2 nd e	
Titulaire : TRARIEUX Léa : LGT Centre Sud Tle L : 10 voix	58,83 %
Suppléant : TAILAME Vincent LGT V. Schoelcher BTS MUC1	
Titulaire : ZAPHA Aude : LGT Centre Sud Tle STMG : 4 voix	23,52%
Suppléant : FERROL Sandra LPO Saint James 1 ^{ère} STD2A	

Melle TRARIEUX a recueilli la majorité absolue (plus de 50% des suffrages exprimés). Elle a été déclarée élue au premier tour. Pas de 2^{ème} tour. Elle remercie les lycéens de lui avoir fait confiance.

IV – Présentation du Conseil de la vie collégienne

M. ROHOU présente l'expérimentation Conseil de la vie collégienne : 11 établissements se sont inscrits dans cette expérimentation – 5 dans le bassin centre nord – 3 dans les autres bassins.

Il vise l'article 7 du règlement intérieur qui mentionne que « le CAVL de l'Académie de Martinique accueille en son sein des membres des Conseils à la Vie Collégienne, qui siègent valablement en qualité d'observateurs à toutes les réunions du CAVL ».

V – Examen du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

VI – Désignation des membres de la Commission de choix des projets :

M. ROHOU et M. DARTIALH proposent de scinder le fonds de vie lycéenne en 2 parties conformément à la circulaire du 16-7-2014 qui préconise de privilégier la procédure d'appel à projet pour attribuer les fonds. Une partie fonctionnement et une partie actions. Une proposition de composition de commission de choix de projet est faite : 12 membres : 2 lycéens par bassin, 3 représentants des parents d'élèves, le PVS et 2 autres membres volontaires

Mme la Rectrice pose la question de savoir si ce point a déjà été vu lors du groupe de travail.

Une élève approuve la proposition, mais indique que pour la mettre en place il faut des fonds, afin de mener à bien les actions.

M. MONTANUS explique qu'une partie des fonds vie lycéenne pour l'animation vie lycéenne servent dans les établissements à la formation des délégués.

M. ROHOU signale qu'il convient de réaliser un cahier des charges et faire une remontée des projets.

M. BARBE intervient en expliquant qu'un problème juridique se pose car les projets doivent passer par le conseil d'administration et qu'il y a d'autres dispositions pour financer des projets si les fonds n'arrivent pas tout de suite.

M. DARTIALH explique que l'argent distribué servait de fond de fonctionnement au CVL, essentiellement aux transports et que l'appel à projet devrait permettre d'encourager les initiatives lycéennes et mettre les jeunes dans une réelle démarche de projet.

Mme la Rectrice souligne que la commission de choix de projet permettra de faire émerger les projets les plus intéressants.

M. FLORIAN pose la question : à quel moment le dépôt de ces dossiers a lieu ?

M. ROHOU informe que la remontée des projets se situe avant mars c'est-à-dire avant le prochain CAVL. Cela soulève le problème des échéances pour les projets. L'idéal serait de pouvoir encourager des projets toute l'année.

M. BARBE fait remarquer que chaque CVL devrait avoir un projet à présenter sur 3 années.

Melle TRARIEUX précise que les projets sont nécessaires au sein du CVL, que ces derniers peuvent servir à mettre en place des partenariats avec les entreprises afin d'améliorer la vie lycéenne.

Mme la Rectrice précise qu'il convient de privilégier la procédure d'appel à projets avec la mise en place de critères d'examen des projets.

Vote sur la constitution de cette commission: 1 abstention

Adopté à la majorité des votants

VII – Bilan des opérations électorales

Le taux de participation des élections C.V.L en Martinique a atteint 60,05 %.

On observe une surreprésentation des filles et un certain manque d'engagement des garçons. Mme la Rectrice félicite ceux qui sont présents.

Pour M. TAILAME, il y a un problème de communication. Certains lycéens ne savent pas ce qu'est le C.A.V.L, il faudrait lancer l'année prochaine une campagne à ce sujet.

M. KALALA enchaîne en disant qu'il est prématuré de généraliser en termes d'information : filles et garçons sont informés en même temps, une étude faite au niveau des adolescents montre que les filles sont plus engagées au niveau de leurs études.

Melle ZAPHA : Les filles sont plus sérieuses, sur certains points elles veulent montrer leurs performances.

Mme la Rectrice fait remarquer qu'il est nécessaire de travailler sur les problèmes de représentativité.

M. ROHOU suggère la constitution d'un VADE-MECUM à l'attention des établissements afin d'harmoniser les pratiques au sein de l'académie et contribuer à l'amélioration de la démocratie scolaire ; une équipe a déjà été constituée dans ce sens.

Afin de préparer les élections en 2016 et améliorer la participation aux élections du CAVL, M. ROHOU propose d'expérimenter le vote électronique et également de permettre aux lycéens de présenter des professions de foi multimédia et d'utiliser les outils qu'ils maîtrisent.

Il s'ensuit un débat entre lycéens élus pour ou contre le vote électronique. Certains pensent que le vote tel qu'il se déroule actuellement permet de socialiser chaque individu, c'est un acte citoyen, c'est un exemple représentatif de l'acte citoyen, un relais entre l'élève et la direction, d'autres déclarent que ce n'est pas judicieux, les élèves n'iront pas se connecter pour voter, ils ne consultent pas souvent le site de l'établissement. Qu'il faut pratiquement les accoster, les accompagner pour aller voter.

Mme la Rectrice pense que c'est un point de vue intéressant. Il faudrait mener une campagne car le vote électronique est de plus en plus répandu. Les nouvelles technologies permettraient d'augmenter le taux de participation. Elle comprend cependant la réticence de certains membres qui insistent sur l'importance du rituel de l'urne et de la visibilité dans le décompte des bulletins.

M. ROHOU rappelle que ce vote électronique concernerait l'élection au CAVL sachant que la plupart des votes se font par correspondance et qu'il est important de conserver le vote classique lors des élections CVL.

M. DARTIALH pense qu'il faut mener une réflexion.

M. MONTANUS propose au CAVL de faire fonctionner le relais CVL et de consulter les camarades sur le terrain pour obtenir un avis plus large. C'est le rôle des élus CVL : instance d'aide à la décision.

M. TAILAME pense qu'il faut améliorer la vie lycéenne, agir pour changer les choses, organiser des activités afin de promouvoir la vie lycéenne.

VIII – Actions formation C.V.L

M.ROHOU présente les actions menées lors des inter-CVL: débat sur le climat scolaire, intervention de la BPDJ sur les réseaux sociaux, éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, formation à la démarche de projet et conception de projets.

Toutefois la méthodologie de projet semble encore floue pour les élèves c'est pour cela que des formations en inter CVL de 4 à 5 établissements seront mises en place. Formation sur la fiche projet, jeux de rôle pour apprendre à défendre un projet ; développement des compétences psychosociales et communication non violente.

IX – Actions formation C.A.V.L

Présentation des projets CAVL 2014-2016 : mise en place de partenariats pour faire vivre la carte du lycéen. Travail sur le refus des discriminations et respect de l'autre. Recherche de partenaires pour la mise en place de formations aux premiers secours dans les EPLE. Présence de lycéens membres du CAVL et CVL lors de diverses manifestations afin de promouvoir la vie lycéenne dans l'académie. Mise en place de formations à destination des élus CAVL.

X – Questions diverses

Pas de question.

Mme la Rectrice remercie pour la qualité du travail mené, remarque que le contenu des échanges est devenu plus dense et plus riche ce qui confirme la capacité des lycéens à se prendre en main. La présentation reflète ce qui a été dit et servira de base pour les travaux à venir.

M. ROHOU rappelle aux élèves très motivés que leur priorité reste la réussite scolaire, surtout lorsque de nombreux élus CAVL sont en classe d'examen.

M. NISAS constate que cette année les élèves ont plus d'idées innovantes. Ils vont de l'avant et désirent passer le relais aux autres. Un projet important : faire connaître la vie lycéenne autre part que dans les lycées. Il conseille de mettre en place un plan médias à l'extérieur afin de communiquer par les réseaux le travail fait dans les lycées.

Mme KECLARD est surprise des actions des élèves, qui progressent d'année en année. Elle s'étonne que l'accès au multi média pour le vote électronique soit un frein pour certains lycéens, c'est un paradoxe par rapport à ce qu'ils vivent. Elle note avec satisfaction que le LP Dillon est représenté ce qui est un atout pour les lycéens qui peuvent proposer des actions pour les élèves en difficultés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 15.

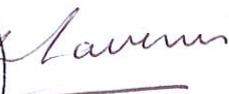
La secrétaire de séance



Mme Marie-Line CARUGE



Présidente de séance



Mme Catherine BERTHO LAVENIR